

# Règles de bon fonctionnement pour ce webinaire

## Bienvenue

1. Le webinaire est enregistré
2. Garder son micro fermé
3. Penser à se « renommer » (prénom-nom + structure)
4. Vous souhaitez prendre la parole ?
  - Utiliser la « main levée » ou le chat
  - Se présenter et activer sa caméra et son micro pendant sa prise de parole



# Ordonnances vertes

Webinaire du 02 Octobre 2025



Direction générale  
de la santé

PROGRAMME NATIONAL  
POUR L'ALIMENTATION  
**TERRITOIRES**  
**EN ACTION**



**GAB 44**

LES AGRICULTEURS BIO  
DE LOIRE-ATLANTIQUE



Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale  
de la santé

PROGRAMME NATIONAL  
POUR L'ALIMENTATION  
**TERRITOIRES**  
**EN ACTION**

## Sommaire

1

**Environnement et santé péri-conceptionnelle**

Dr Bertrand Isidor  
et Stéphanie Tellier  
Carrara, sage femme

2

**L'agriculture biologique dans le 44**

Anne-Marie Loury,  
co-présidente du  
GAB 44

3

**Le dispositif des ordonnances vertes : quelles responsabilités pour les collectivités ?**

Pierre-Michel  
Perinaud, président  
de l'AMLP

4

**Pour aller plus loin dans le 44**

# **Environnement et santé péri-conceptionnelle**

**Intervention de**

**Stéphanie Tellier Carrara(sage-femme)**

**Docteur Bertrand Isidor(service de génétique médicale) CHU de Nantes**

*Voir diaporamas annexes*

# Qu'est ce que l'agriculture biologique ?

L'agriculture biologique est un mode de production qui mobilise un ensemble de pratiques agronomiques visant à atteindre des bons objectifs de production et de rendements agricoles tout en préservant :



**BIO ≠  
LOCAL**

Le label bio est encadré par une réglementation européenne et contrôlé au moins une fois par an par un organisme indépendant et agréé par l'Etat.



Les engrains et pesticides chimiques de synthèse

Les organismes génétiquement modifiés

Les hormones de croissance

L'utilisation en préventif de traitements vétérinaires chimiques de synthèse

La grande majorité des additifs controversés



**La réglementation bio interdit strictement :**

# Lien entre agriculture bio et santé

→ Ainsi, produire et consommer bio réduit significativement le risque d'exposition aux pesticides des personnes et de dispersion dans l'air, l'eau, les sols.

50 % des produits alimentaires conventionnels contiennent au moins un résidu de pesticide

75% des pesticides ingérés le sont par l'alimentation (20% par l'air, 5% par l'eau...)

Les produits biologiques contiennent plus de vitamines, de minéraux, d'antioxydants, d'anti inflammatoires et d'Omega 3

Les produits biologiques contiennent moins de cadmium et moins de nitrates

## Sources complémentaires :

- Dossier pesticides - [Alerte des Médecins sur Les Pesticides](#)
- ITAB : Quantification des externalités de l'agriculture biologique 2024
- De Sales PM, de Souza PM, Simeoni LA, de O. Magalhães P., Silveira D. Inhibiteurs de l'α-amylase : revue des matières premières et des composés isolés d'origine végétale. J. Pharm. Pharm. Sci. 2012

# L'agriculture biologique en Loire-Atlantique



**87 228 ha**

Surfaces bio en 2024  
(1er rang régional)



**21,4 %**

Part des surfaces bio dans la  
surface agricole du département  
(1er rang régional)



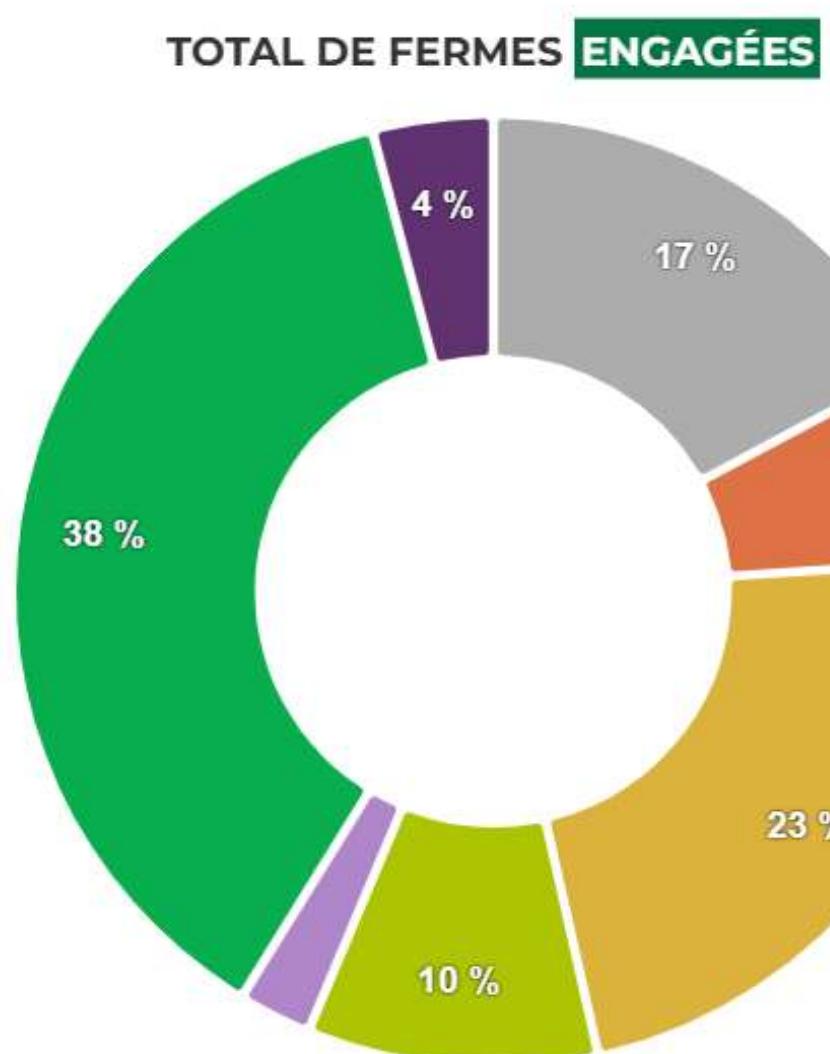
**1 404**

Fermes engagées en bio en 2024  
(1er rang régional)



**29,0 %**

Part des fermes du département  
engagées en bio  
(1er rang régional)



- Surfaces et cultures fourragères  
**1105** fermes **engagées** dont  
**44 nouvelles** depuis moins d'un an
- Légumes  
**285** fermes **engagées** dont  
**11 nouvelles** depuis moins d'un an
- Fruits  
**196** fermes **engagées** dont  
**12 nouvelles** depuis moins d'un an
- Vigne  
**113** fermes **engagées** dont  
**4 nouvelles** depuis moins d'un an
- PPAM  
**66** fermes **engagées** dont  
**6 nouvelles** depuis moins d'un an

- Grandes cultures  
**666** fermes **engagées** dont  
**16 nouvelles** depuis moins d'un an
- Autres  
**505** fermes **engagées** dont  
**15 nouvelles** depuis moins d'un an

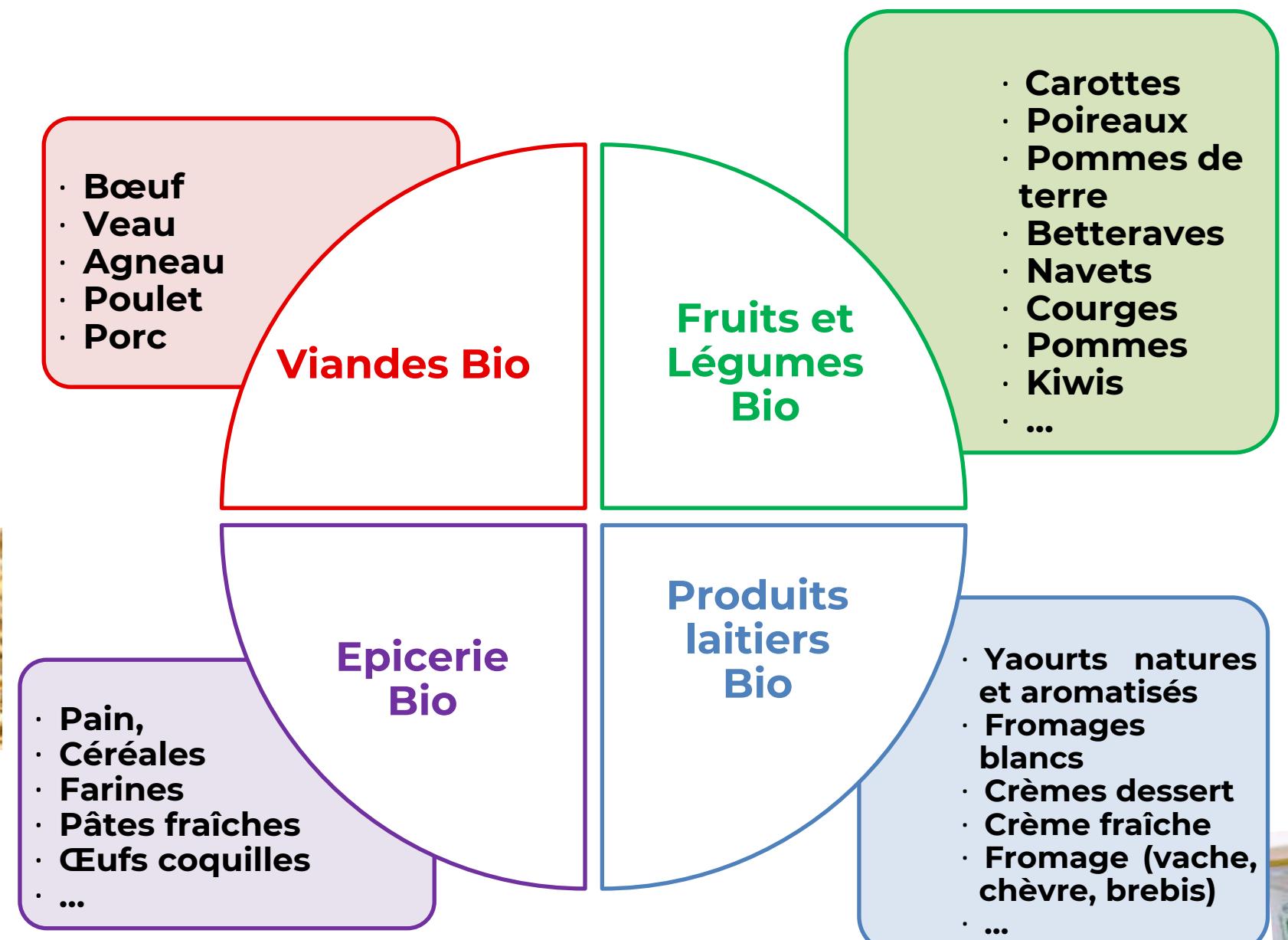
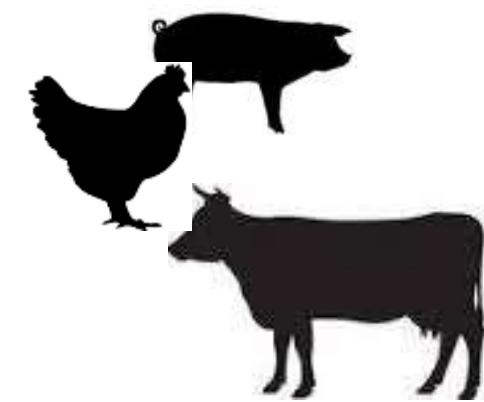
## Nombre de fermes bio par atelier de production

Source : Agence Bio 2024

→ Pour en savoir plus : [consulter le site internet de l'Agence bio](#)

# L'agriculture biologique en Loire-Atlantique

## Les produits bio locaux disponibles :



## Focus filière maraichage

- ~ 20 % des fermes bio du 44 font du **maraîchage** (plus de 280 fermes, 875 ha en 2024)
- dans le top 3 des productions du 44, avec Bovin lait et Bovin viande
- une structuration de la filière bien avancée, avec plusieurs collectifs de maraîchers :
  - ✓ Bio Loire Océane (BLO)
  - ✓ + de 120 AMAPs
  - ✓ Manger Bio Pays de la Loire
  - ✓ Le Kiosque Paysan
  - ✓ Maraîchers de la CCEG (projet de planification des appro de la resto co)
  - ✓ Maraîchers du Pays de Retz (projet de planification des appro de l'aide alimentaire)

# Le dispositif « ordonnances vertes pour femmes enceintes »

## Un projet multi-acteur·trices



# Le dispositif « ordonnances vertes pour femmes enceintes »

## Le fonctionnement



=  
Des paniers de produits bio offerts  
(ou à prix réduit)  
pour les femmes enceintes



Sur prescription médicale



2 ateliers obligatoires :  
- Cuisine  
- Nesting  
(avec volet alimentation)



# Le dispositif « ordonnances vertes » pour femmes enceintes



## Intervention de Pierre Michel Perinaud



**Quels enjeux administratifs, logistiques et financiers pour les collectivités qui souhaiteraient porter un dispositif d'ordonnances vertes ?**

## CHARTE « ORDONNANCES VERTES »

### Limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens pendant la grossesse

Le projet « Ordonnances Vertes » défend la nécessité d'une campagne de santé publique qui vise à réduire les risques liés à l'exposition aux produits chimiques pendant la grossesse, en particulier aux pesticides. Les pesticides sont en effet, pour la majorité d'entre eux, des **perturbateurs endocriniens**.

Il s'inscrit dans la seconde Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (SNPE 2) et dans le sillage de la campagne « 1000 premiers jours » de Santé Publique France.

**Prescrites par un médecin ou une sage-femme**, les Ordonnances Vertes s'adressent aux futurs parents durant la période de grossesse. Elles leur ouvrent le droit à des ateliers de sensibilisation et à la fourniture de paniers de fruits et légumes bio et locaux.

La **sensibilisation des futurs parents** s'effectuera de préférence sous la forme d'ateliers collectifs (ou de conseils individuels lorsqu'il n'est pas possible de les mettre en place) se déclinant en deux volets pédagogiques :

- > une information claire et accessible à tous sur le risque des expositions multiples aux perturbateurs endocriniens pendant la grossesse, ainsi que les moyens de les éviter ;
- > des conseils de préparation de repas correspondant au type d'aliments proposés dans les paniers.

Les paniers, **certifiés bio et locaux**, seront fournis durant tout ou partie de la durée de la grossesse.

Les Ordonnances Vertes s'adressent à **l'ensemble des femmes enceintes d'un territoire**, avec une attention particulière aux publics présentant des difficultés d'accès aux soins et/ou à une alimentation saine.

À terme, l'objectif de ce projet est de toucher l'ensemble de la population française et d'inscrire les Ordonnances Vertes dans la loi.

Le projet Ordonnances Vertes pourra associer différentes parties prenantes d'un territoire, qui travailleront en collaboration au sein d'un réseau coordonné : des professionnel.les de santé (individuellement ou organisés en MSP ou CPTS...), des groupements d'agriculteurs et agricultrices bio, des élu·es, des laboratoires de recherches, des collectivités...  
En signant cette charte, les membres de ce réseau s'engagent à en respecter les principes.

Il est possible que les conditions locales ne permettent pas d'emblée la mise en œuvre de ces principes ; le socle minimal pour démarrer un projet Ordonnances Vertes est la diffusion d'une information aux futurs parents sur le risque chimique lors de la grossesse.



## Collectivité territoriale :

- Réception des pièces justificatives
  - Certificat de grossesse / ordonnance / attestation PMA ?
  - Vérification du domicile ?
  - Pièces pour QF ?
- Inscription aux ateliers et points distribution
  - Site internet ? Permanence téléphonique ? A la mairie ?
- Suivi de prise en charge
- Partenariat avec pros de santé, PMI, CPAM, CAF pour faire connaître le dispositif
- Coordination et évaluation de l'ensemble du processus

## Acteurs

- **COPIL : élus , partenaires dont institutions, groupement Bio**
- **Comité technique : 10 fois/an +/- personnel dédié**

Atelier nesting PE

Atelier alimentation

Production et distribution  
des paniers

Atelier/individuel  
Emargement  
Suivi bénéficiaires

- Appel d'offre
- SF hospitalières
- pros de santé



Collectivité territoriale :  
Gestion  
Information du public  
Coordination

Atelier nesting PE

Atelier alimentation

### Acteurs

- COPIL : élus , partenaires dont institutions, groupement Bio
- Comité technique : 10 fois/an
- +/- personnel dédié

Atelier /individuel  
Emargement  
Suivi bénéficiaires

- Appel d'offre
- SF hospitalières
- pros de santé

250 € / atelier

### Financements

Temps de personnel de la collectivité

Mise à disposition de moyens  
CAF, CPAM (information)

Co-financements possibles :  
CPAM, ARS,  
Mutuelles  
CAF  
CLS

Ou partenariats :  
CH  
SF, infirmières  
Asalée ou spécialisées  
diététiciennes

**Choix politiques en amont :**

- Prix du panier
- selon QF ou non
- Nombre de femmes concernées

## **Groupement d'agriculteurs Bios**

**Gestion :** contacts avec les bénéficiaires, reports des paniers, émargements, choix des lieux de distribution, paniers non distribués

### **Mise en paniers**

**Livraison (marchés, AMAP, CCAS, épiceries sociales et solidaires...)**

### **Production**

3 €/  
panier  
Source :  
**Charente**



**Angoulême : 20 €/p**  
**Cognac : 16€ /p**

Choix politiques en amont :

- Prix du panier
- selon QF ou non
- Nombre de femmes concernées



Financement :

- Collectivité +++

## Groupement d'agriculteurs Bios

**Gestion** : contacts avec les bénéficiaires, reports des paniers, émargements, choix des lieux de distribution, paniers non distribués

### Mise en paniers

**Livraison** (marchés, AMAP, CCAS, épiceries sociales et solidaires...)

### Production

### Co-financements possibles ?

DRAAF (régional)  
CLS ?  
CAF ?

PAT (Gd Ang par ex)  
Conseil  
Départemental ?  
(16)

# Exemples éléments de budget

Exemple de la communauté de communes Vallée de Kaysersberg :

## Dépenses en phase opérationnelle

ne tient pas compte du temps humain pour la coordination globale du dispositif

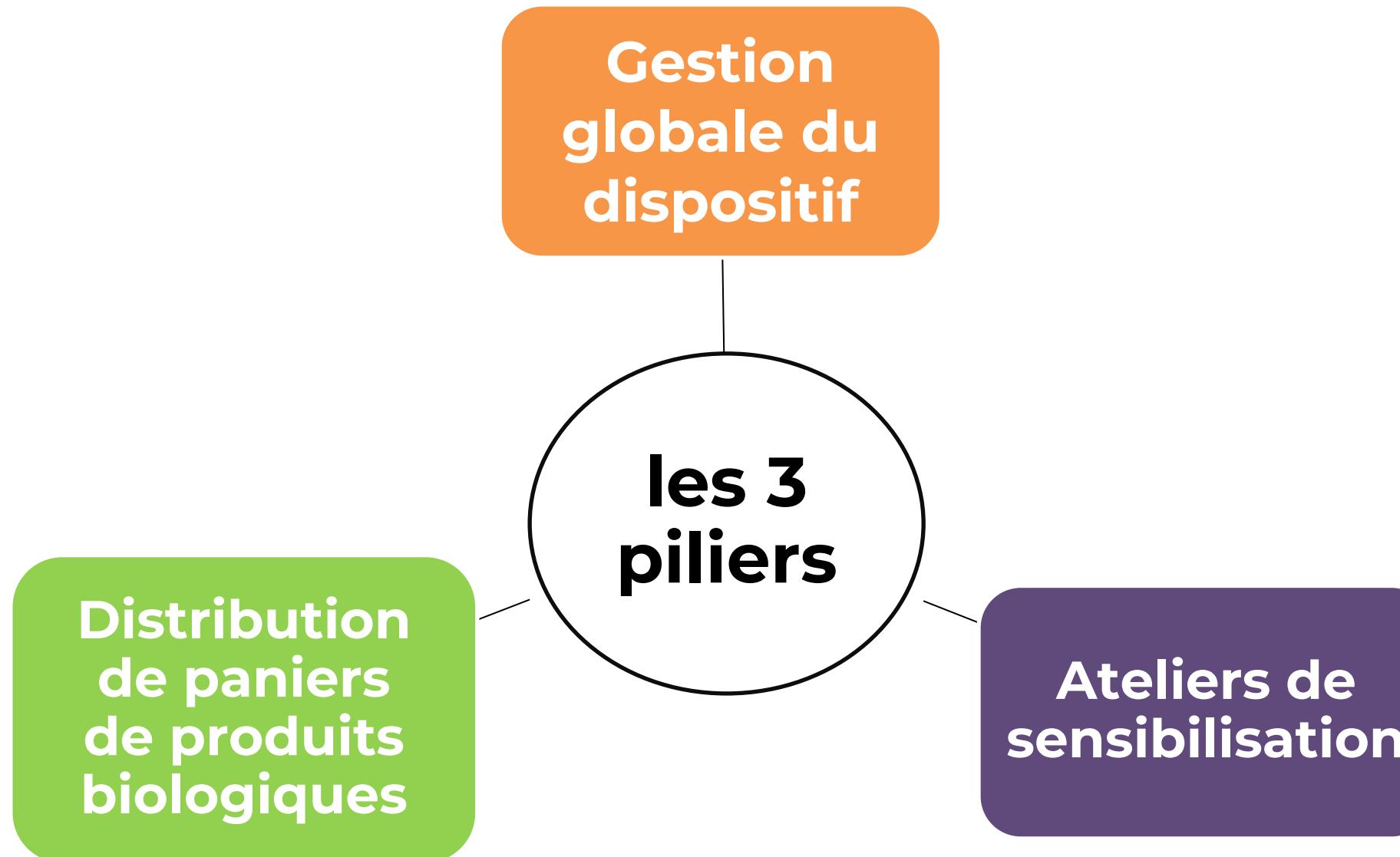
<b>Ateliers obligatoires et facultatifs</b>	9 485 €	12 ateliers obligatoires + 6 ateliers facultatifs
<b>Paniers de légumes</b>	25 200 €	60 bénéficiaires d'un panier de 15 € pendant 28 semaines (environ 7 mois)
<b>TOTAL</b>	<b>34 685 €</b>	<b>soit 578 € par foyer</b>

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à revenir vers le GAB 44 :

- **Outils de prévision budgétaire**
- Possibilité d'accompagner et faire le lien avec les producteurs sur la mise en place des paniers (prix, composition, logistique)

Calculette Paniers Bio		champs modifiables	
Nombre de grossesses sur le territoire par an			
Durée du dispositif (nb mois)			
Nombre de foyers éligibles (en simultané)	0		
% foyers touchés par le dispositif			
Nombre de foyers bénéficiaires chaque semaine	0		
Nb de paniers par année	0		
Prix du Panier (€)			
		répartition	prise en charge collectivité
QF1		0	-00
QF2		0	-00
QF3		0	-00
QF4		0	-00
TOTAL cout des paniers par semaine			-00
Total cout des paniers annuel		-00	

# Récapitulatif – quelles responsabilités pour les collectivités ?



**Responsabilités pour les collectivités qui souhaiteraient porter des ordonnances vertes :**

- ❖ Choix politiques amont
- ❖ Recrutements prestataires
- ❖ Mobilisation partenaires / financeurs
- ❖ Temps humain +
- ❖ Financements +++

**Co-financeurs potentiels :**  
CPAM, CAF, MSA, Fondations,  
Mutuelles, DRAAF, LEADER ?

**Financement potentiel possible en 44 :**  
ARS 44  
Conseil Départemental 44

**Tout est possible, rien n'est imposé,  
alors lancez-vous**



**GAB 44**

LES AGRICULTEURS BIO  
DE LOIRE-ATLANTIQUE

Des questions ?

Merci pour votre implication